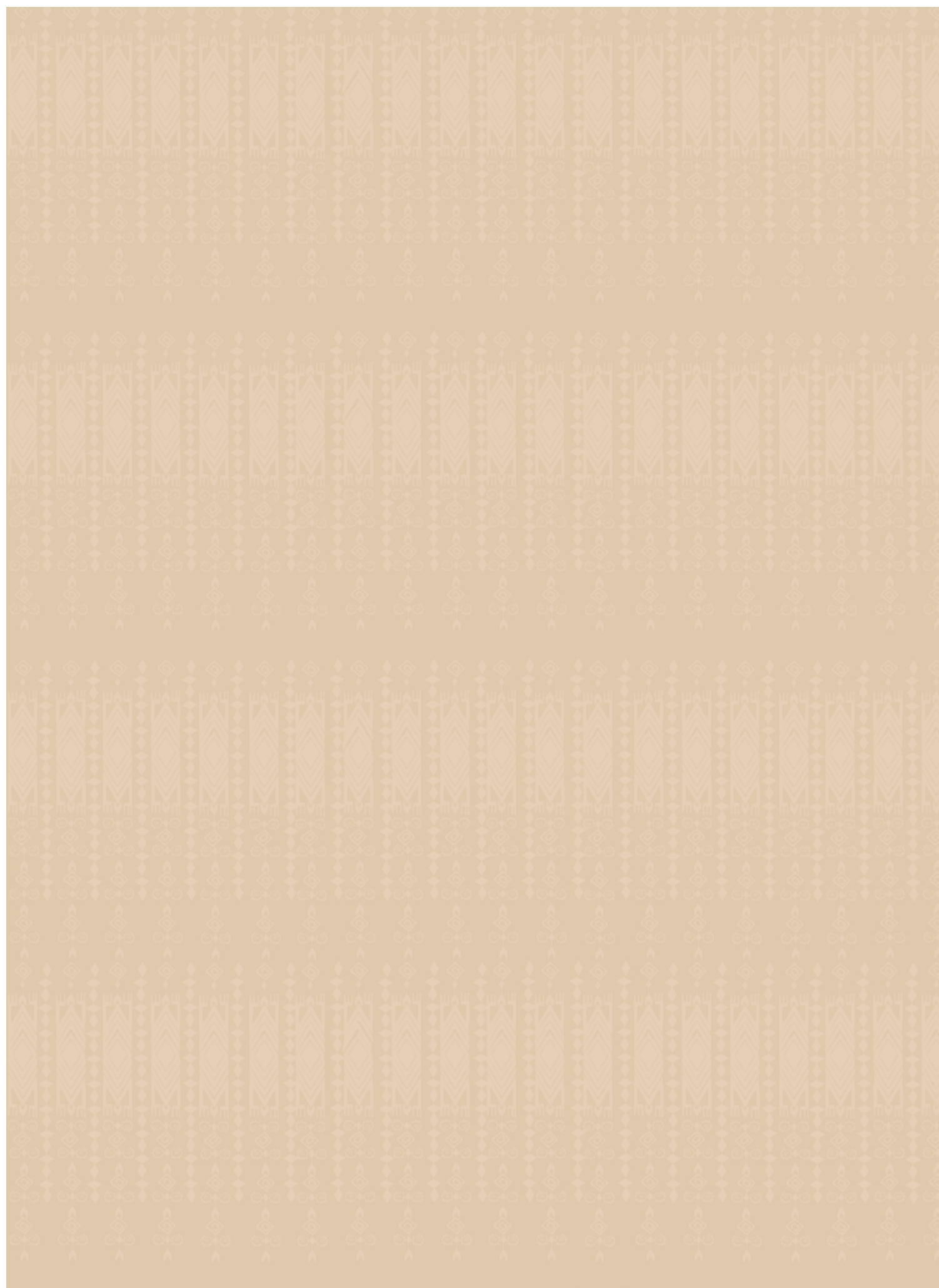




**RAPPORT DE
GESTION
EXERCICE 2019**





SOMMAIRE

I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET BANCAIRE

I-1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

I-2. AFRIQUE SUBSAHARIENNE

I-3. ZOOM SUR LA ZONE UEMOA

II. ACTIVITES & RESULTATS ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL

II-1. CHIFFRES CLES

II-2. BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

II-3. RETAIL BANKING

II-4. ASSURANCES

II-5. CONTRIBUTION DES FILIALES

III. GESTION GLOBALE DES RISQUES

IV. COMPTES

I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET BANCAIRE

I-1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

L'économie mondiale a considérablement fléchi en 2019 en raison de plusieurs événements, dont notamment : l'accentuation des tensions commerciales sino-américaines, l'exacerbation des tensions géopolitiques en particulier entre les Etats-Unis et l'Iran, ainsi que la poursuite de l'atonie de l'activité économique en Zone Euro et de persistance des incertitudes autour du Brexit. Après plusieurs révisions à la baisse, le FMI ramène finalement son estimation de croissance mondiale autour de 2,9% en 2019, soit son rythme le plus lent depuis le déclenchement de la crise financière internationale de 2008.

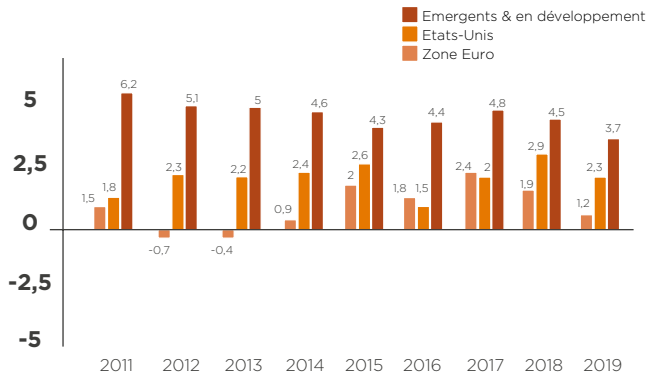
La fragilité de l'activité aura été largement observée dans les économies avancées. Aux Etats- Unis, le rythme de croissance a été plus lent en 2019 se situant à 2,3% (Vs. 2,9% en 2018), en raison particulièrement d'un ralentissement de l'investissement des entreprises et d'un affaiblissement de la demande extérieure. Au registre de la politique monétaire, la dégradation de l'activité économique et la décélération de l'inflation ont amené la Réserve fédérale américaine (Fed) à alléger sa politique monétaire. Au cours de l'exercice 2019, l'institution monétaire américaine a opéré trois abaissements de ses taux directeurs pour les ramener en octobre 2019 à 1,75%, contre quatre relèvements de taux en 2018.

Pour la Zone Euro, son activité s'est sensiblement dégradée sur fond particulièrement de tassement de la production industrielle et des exportations. Ceci intervient malgré le maintien d'une politique monétaire accommodante avec une relance de son programme de rachats nets d'actifs à hauteur de 20 Milliards d'euros par mois.

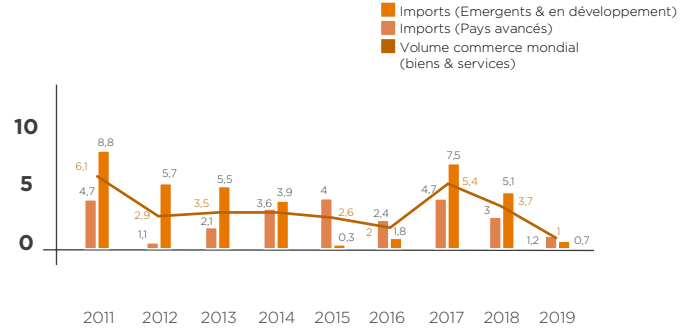
L'activité s'est affichée au ralenti à 1,2% en 2019 (Vs. 1,9% un an auparavant), plombée par la persistance des incertitudes autour du commerce mondial, le maintien de la volatilité des marchés des produits de base et la succession de chocs politiques et sociaux dans certains pays de la Zone Euro. Le ralentissement de l'activité a été encore plus prononcé dans les pays émergents et en développement, avec une croissance économique en creux à 3,7% en 2019 (Vs. 4,5% en 2018). La Chine aura particulièrement souffert de l'affaiblissement de la demande extérieure, avec l'application par Washington de taxes douanières restrictives sur les produits chinois. L'Inde a fait les frais, pour sa part, d'une demande intérieure en berne sur fond particulièrement de décélération de la croissance des crédits. Notons aussi les mauvaises performances du Brésil, confronté à des perturbations dans le secteur minier, ainsi que de l'Argentine, qui a souffert de la dégradation de la confiance et du durcissement des conditions de financement extérieur. Dans la région du Moyen-Orient, la situation géopolitique demeure tendue. La croissance dans la région a sensiblement ralenti atteignant 0,8% en 2019 (Vs. 1,9% un an plus tôt), sous l'effet principalement de la révision à la baisse des prévisions pour l'Arabie-Saoudite et l'Iran.

Pour ce qui est du volume du commerce mondial (biens & services), son rythme de croissance continue de se rétracter affichant en 2019 une nette décélération à 1,0% (Vs. 3,7% en 2018), sa plus faible évolution depuis l'année 2010. Ce ralentissement notable est à mettre à l'actif de plusieurs facteurs, dont notamment l'exacerbation des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

Croissance du PIB au plan mondial (Var du PIB en volume)



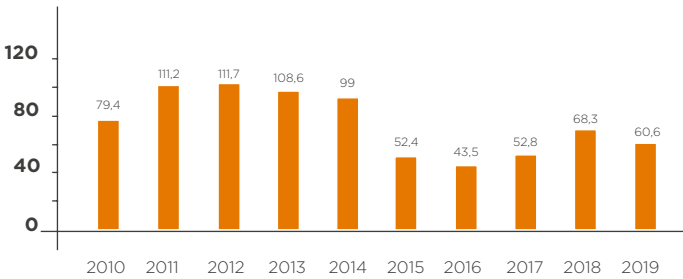
Evolution du commerce mondial (en volume)



S’agissant enfin des cours pétroliers, ceux-ci ont emprunté une tendance globalement haussière entre début janvier 2019 et fin avril 2019, soutenus particulièrement par le maintien de l’Opep et de ses partenaires de leurs efforts en matière de réduction du niveau de production de brut, ainsi que des interruptions liées aux sanctions américaines frappant l’Iran et le Venezuela. A compter du mois de mai 2019, la volatilité des cours était le maître mot. Les

cours pétroliers ont été tirillés entre la perspective de conclusion d’un compromis entre Washington et Pékin au sujet de leurs différends commerciaux, la montée des tensions géopolitiques autour de l’Iran et l’Arabie-Saoudite et la persistance des signaux confirmant un ralentissement de l’activité économique mondiale.

Evolution des cours pétroliers en moyenne annuelle (en USD/Baril)



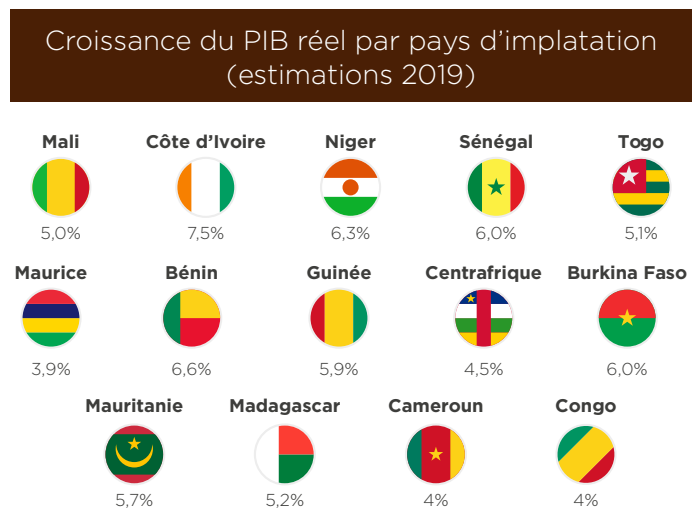
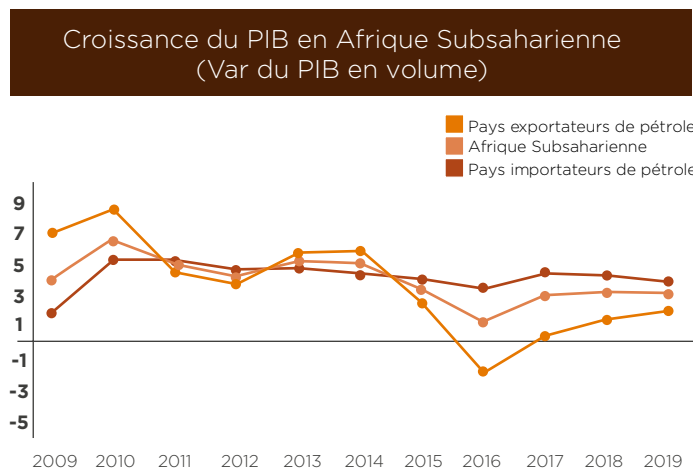
Source : FMI

I-2. AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En Afrique Subsaharienne, la croissance s'est finalement stabilisée en 2019 autour des 3,3%. L'économie du Nigéria retrouve un peu de dynamisme grâce, notamment, au raffermisssement des cours pétroliers, tandis qu'en Afrique du Sud, l'activité aura été atone impactée par des grèves aux conséquences plus importantes qu'attendu. Par ailleurs, de nombreux autres pays dont l'économie est généralement plus diversifiée ont fait preuve en 2019 d'une croissance économique vigoureuse.

Le panorama global occulte des disparités considérables entre deux groupes de pays. Les pays importateurs de pétrole (hors Afrique du Sud), dotés d'une économie plus diversifiée, auraient maintenu un rythme de croissance soutenu de près de 5,5% en

moyenne, tandis que la croissance dans les pays exportateurs de produits pétroliers se serait limitée à 2,2% en moyenne (Vs. 1,4% en 2018). Par sous-région, le taux de croissance en zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) se serait amélioré à 6,6% (Vs. 6,3% en 2018), avec des taux variant entre 7,5% pour la Côte d'Ivoire, 6,9% pour le Sénégal, 6,5% pour le Niger et 5,0% aussi bien pour le Mali que pour le Togo. Dans la zone CEMAC (Communauté Economique & Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale), le PIB se serait bonifié passant de 1,7% en 2018 à 3,3% en 2019, en dépit de la poursuite de la récession économique en Guinée équatoriale, qui a enregistré une nouvelle chute de 4,0% de son PIB (Vs. -5,7% en 2018).



Source : FMI

I-3. ZOOM SUR LA ZONE UEMOA UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE STABILISÉE

L'activité économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), s'est améliorée en 2019, bénéficiant d'un environnement sociopolitique globalement favorable, d'un climat des affaires en amélioration et de la poursuite des investissements dans les infrastructures socio-économiques. Le taux de croissance stabilisée s'en est ressorti à 6,6% contre 6,3% en 2018.

Cette croissance est tirée en partie par la Côte d'Ivoire avec une croissance ressortie à 7,5%, suivie par le Sénégal à 6,9%, le Niger 6,5% et 5,0% aussi bien pour le Mali que pour le Togo.

Cette tendance a été possible grâce à un accroissement plus rapide des recettes budgétaires par rapport aux dépenses (18,3% contre 12,5%). Cette évolution a induit une réduction du déficit global, base engagements, dons compris, qui s'est situé à 2,7% du PIB, contre 3,3% sur la même période de l'année précédente.

Au cours de l'année 2019, la Banque Centrale a continué à œuvrer pour une politique monétaire visant la stabilité des prix. Le taux de l'inflation quant à lui est ressorti à -1,0%, après -0,7% un trimestre plus tôt. Une situation liée essentiellement à la poursuite de la baisse des prix des produits alimentaires dans la plupart des pays de l'Union, en particulier les prix des céréales locales. Néanmoins, à l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation est projeté, par la Banque Centrale, à 1,6%, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi.

Dans ce contexte, la BCEAO a poursuivi l'orientation accommodante de sa politique monétaire en maintenant, pour la sixième année consécutive, son principal taux directeur à 2,50%.

II. ACTIVITES & RESULTATS ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL

En 2019, la holding du Groupe BCP, Atlantic Business International (ABI) a consolidé sa dynamique de croissance et poursuit l'amélioration de ses principaux indicateurs financiers.

Le groupe réalise cette année, une très bonne performance d'ensemble, confirmant son positionnement en tant qu'établissement financier de référence à travers ses différentes filiales.

Le groupe dispose d'un bilan solide et en croissance, avec un total bilan de 3 986 milliards de FCFA soit +11%. Les ressources collectées auprès de la clientèle, de 2 311 milliards de FCFA sont en hausse de +19%, et les encours de crédits accordés à la clientèle de 2 087 milliards de FCFA de crédits en hausse +11%.

Le produit net bancaire (177 milliards de FCFA) a enregistré une hausse de 6% par rapport à 2018, dopé par le dynamisme de l'activité d'intermédiation (+10%).

Le résultat net consolidé du groupe s'établit à 38,2 milliards de FCFA, en hausse de 15% sur la période (contre 27,9 milliards de FCFA l'année précédente). Il est la résultante de la bonne tenue du Produit Net Bancaire (PNB) et de l'amélioration du coût du risque (-18%).

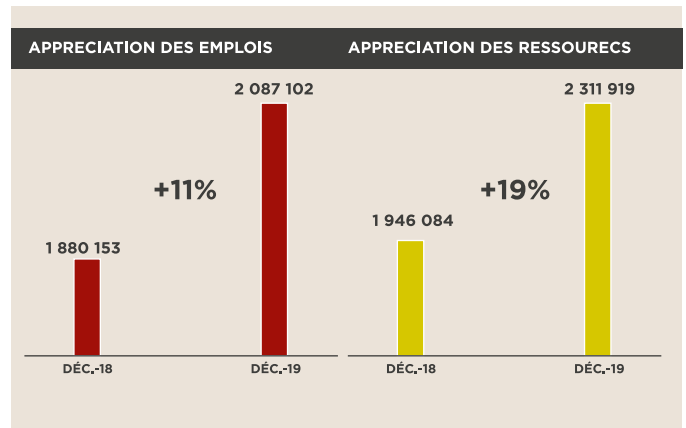
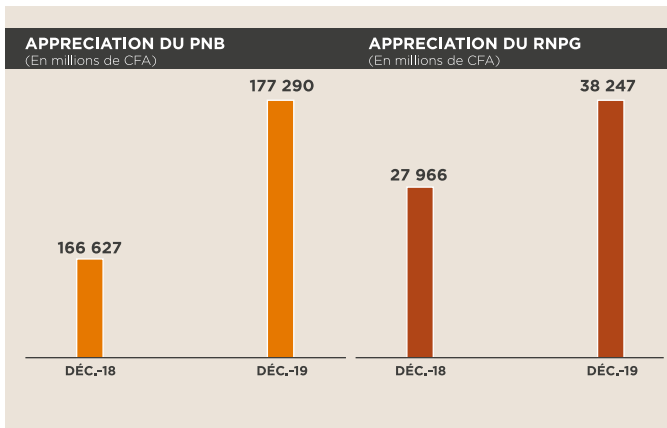
Au niveau des Assurances, la dynamique amorcée en 2018 s'est poursuivie avec une amélioration du Produit Net d'Assurance de +12%. Le résultat des assurances s'établit à 3,5 milliards de FCFA, soit une progression de 133%. Cette évolution est boostée par la maîtrise de sinistralité et la diversification de l'offre produits.

II.1 CHIFFRES CLES

BANQUE

En millions de CFA

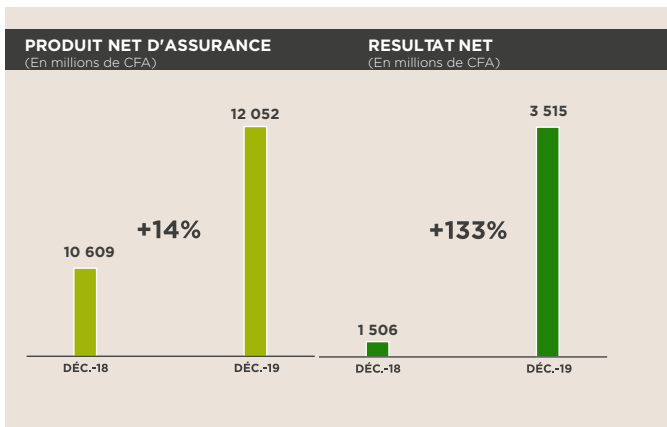
CREDITS DISTRIBUES	2 087 102	+11%
RESSOURCES COLLECTEES	2 311 919	+19%
PRODUIT NET BANCAIRE	177 290	+6%
TOTAL BILAN	3 986 082	+11%



ASSURANCE

En millions de CFA

PRODUIT NET D'ASSURANCE	12 052	+14%
RESULTAT NET	3 515	+133%



II.2 BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Atlantic Business International a entrepris courant 2019, un vaste programme de transformation de la filière Corporate au sein de ses différentes filiales, avec pour ambition de consolider la position de Banque Atlantique en tant qu'acteur financier clé du secteur bancaire de l'UEMOA. Ce programme de transformation s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Alignement de la Vision stratégique filiale-Groupe Prenant en compte les spécificités des portefeuilles et secteurs d'activité de chacune des filiales ;
- Solidité des moteurs de croissances articulés autour d'une offre produit dédiée aux entreprises, un réseau de distribution performant et une offre digitale épousant les nouveaux défis et les exigences technologiques des marchés;
- Pilotage interne et catalysation de performance.

Les principaux objectifs du plan de transformation visent la promotion de l'inclusion sociale et financière par l'innovation ainsi que l'accompagnement des politiques économiques et sectorielles des Etats en Afrique. Les segments de clientèle ciblés par ce plan sont le Secteur agricole, la PME - PMI et les Grandes Entreprises.

1-Secteur agricole

La holding du Groupe BCP a lancé en collaboration avec IFC, le projet SENINKELA visant à développer une offre de produits et services financiers destinés au secteur agricole, perçu comme l'un des principaux leviers économiques de la majorité des pays de l'UEMOA. Ce programme s'est traduit par la digitalisation des paiements et le financement des chaînes de valeur agricoles en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali. A terme, l'offre devra s'étendre à d'autres pays. Le but étant de positionner

Banque Atlantique comme leader de l'agri Business de l'espace UEMOA.

2-PME - PMI

Afin d'accompagner efficacement les PME dans sa zone de couverture, ABI a signé deux conventions avec IFC portant respectivement sur une Garantie de Partage de Risque et l'élaboration d'une nouvelle Stratégie PME, en vue de promouvoir le développement de ce segment d'entreprises.

Le partenariat a permis de concevoir et proposer aux PME des solutions innovantes les mieux adaptées à leurs attentes, permettant à la holding du Groupe de se distinguer comme un partenaire privilégié de cette catégorie de clientèle.

3-Grandes Entreprises

ABI a poursuivi l'accompagnement de la clientèle des Grandes Entreprises, des investisseurs institutionnels, des collectivités territoriales et des Etats à travers des solutions de financements structurés. En parallèle, la holding du Groupe a développé des offres de commerce international pour les importateurs et exportateurs notamment, moyens de paiement, financement et garanties.

En parallèle, afin de soutenir la croissance et l'inclusion financière des entreprises africaines sous-régionales, ABI a mis en place un desk Global Coverage Afrique, leur apportant un suivi particulier en termes de structuration et de financement.

En outre, Atlantic Business International apporte à sa clientèle des réponses en matière de digitalisation des transactions, fluidifiant leurs encaissements et leurs paiements.

Dans le domaine de la finance de Marché et de l'Ingénierie Financière, la holding du Groupe, via sa SGI Atlantique Finance a

arrangé et Co-arrangé plusieurs opérations de levée de fonds pour le financement d'entreprises privées et publiques dans la sous-région.

Ainsi, ABI a accompagné des sociétés d'Etat ou apparentées et des sociétés privées dans le cadre de Partenariats Publics-Privés (PPP) pour la réalisation de projets structurants d'envergure dans les domaines à fort impact social à savoir, électrification, routes, infrastructures scolaires, santé, etc.

En outre, la filiale spécialisée d'ABI, Atlantique Finance a co-arrangé deux émissions d'emprunts obligataires sur le marché des capitaux pour le compte du Trésor Public de Côte d'Ivoire. Sur un montant total sollicité de 200 milliards de FCFA, ce sont 253 milliards de FCFA qui ont été mobilisés auprès des bailleurs, dont 55 milliards de FCFA soit 21% mobilisés au sein du réseau Banque Atlantique.

II. 3 RETAIL BANKING ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION

Dans le cadre de son nouveau programme Convergence 2022, le Retail Banking ABI a poursuivi en 2019 la mise en œuvre de plusieurs projets stratégiques en vue notamment d'améliorer sa contribution au résultat du Groupe.

Bâtit autour d'un nouveau Schéma Directeur de Distribution, le programme Convergence 2022 a permis d'amorcer une reconfiguration profonde de l'organisation du Retail Banking, optimisant la gestion de la relation client. Ses principaux leviers stratégiques sont les suivants : la capillarité du réseau d'agences ; la montée en gamme du portefeuille client, l'amélioration de la productivité de la force de vente ; le développement d'offres segmentées adaptées aux exigences des clients à haut potentiel ; la mise en place de nouveaux canaux de distribution axés sur le digital ; enfin la mise en place d'un Centre de Relation Client.

Les indicateurs suivants caractérisent une progression significative de l'activité Retail, démontrant la pertinence de cette stratégie:

- Forte progression du PNB de 12%, dont 29% de revenus générés par les filiales bancaires du Groupe;
- Croissance accrue de la collecte des Ressources clientèle Retail de 15% ;

- Progression des emplois de 18%;

Cette stratégie de développement commercial sagement orchestrée par ABI, est aussi marquée par une convergence entre l'offre et la demande à travers la segmentation fine de la clientèle et le lifting des offres couvrant les besoins de chaque profil de client, améliorant par la même occasion le taux d'équipement.

Ainsi, 94% des clients recrutés répondent aux critères de la nouvelle segmentation contre seulement 43% en 2018. 56% d'entre eux possèdent le compte de dépôt comme compte principal, contre 33% en 2018, une nouvelle tendance qui permet au Groupe de générer des revenus additionnels tirés des commissions notamment, sur la commercialisation de cartes monétiques et d'offres packagées avec respectivement 64 249 cartes distribuées en évolution de 18%, et 53 347 nouveaux packs vendus en augmentation de 45%.

II. 4 ASSURANCES

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT & DE POSITIONNEMENT

En 2019, Atlantic Business International a réalisé à travers ses quatre compagnies en Côte d'Ivoire et au Togo, dans les branches Vie et Non-Vie, un produit net d'assurance en progression de 14% ainsi qu'un résultat net en hausse de 133% par rapport à 2018.

Les compagnies d'assurance ont gagné des parts de marché dans un contexte concurrentiel particulièrement vif. Elles réalisent un chiffre d'affaires de plus de 40 milliards de FCFA en 2019 avec une progression de 17% par rapport à 2018. Ce résultat s'explique par une dynamique commerciale différenciée, la diversification de l'offre, la bonne qualité opérationnelle ainsi que par le développement des synergies banque et assurance.

En outre, les compagnies d'assurance du Groupe se sont inscrites dans une stratégie d'excellence opérationnelle, de développement commercial et d'optimisation des placements représentant les engagements règlementés :

- **Atlantique Assurances Côte d'Ivoire (AACI)** a amélioré son chiffre d'affaires enregistrant en 2019 une progression de 16%, principalement due à l'entrée dans son portefeuille de 45 courtiers et agents généraux. Cette croissance est portée par la forte progression du Chiffre d'affaires sur les branches « Santé » (+31%) et « transports » (+22%). Le résultat net a connu une importante hausse de 106,8% correspondant à 100% des objectifs assignés en 2019.

- **Atlantique Assurance Vie (AAVIE)** a connu une année historiquement bonne se positionnant à la 8^{ème} place du classement sur les 10 compagnies Vie du marché. Ainsi, le chiffre d'affaires de la compagnie est en progression de 30% par rapport à l'année 2018. Les actions de développement menées sur l'exercice ont porté sur 3 segments d'activités à savoir la bancassurance, le Réseau et le Corporate.

Les produits de capitalisation s'établissent à 58,7% du Chiffre d'Affaires fortement influencés par le produit IFC, qui représente 46% de la branche, en hausse de 64% comparativement à 2018. Le mixte, pour sa part progresse de 4% comparé à 2018. Quant à la bancassurance, elle représente 46% et progresse de 3%. Ce chiffre est porté par les produits guichet.

L'exercice 2019 a aussi été marqué par le développement très satisfaisant de l'activité commerciale à savoir : la commercialisation de l'offre « Sécurité Etudes » en partenariat avec Banque Atlantique Côte d'Ivoire renforçant la synergie Groupe; la mise en place de challenges commerciaux consacrés à l'atteinte des objectifs « Zéro gap »; la Signature d'une convention ADE avec BSIC ; l'Intensification des actions corporate via la signature de conventions avec la Mutuelle des Agents de la CNPS également avec l'ANAGED et NESTLE. En outre, AAVIE a procédé à la réorganisation de son réseau commercial et au déploiement d'une Campagne de communication sur le produit « Epargne Santé Retraite ».

Il convient de signaler que l'année 2019 a été aussi marquée par la mise sur le marché d'un outil de gestion bancassurance baptisé ADA (Atlantique Domaine Assurance) destiné à fluidifier et digitaliser l'activité bancassurance avec les banques partenaires.

- **GTA Assurances vie – TOGO** acquiert en 2019, de nouvelles parts de marché et consolide sa position de leader grâce notamment à une stratégie axée sur le développement commercial. Le chiffre d'affaires augmente de 11,5% par rapport à l'exercice 2018 généré par une progression de 54% au niveau des courtiers et de 15% concernant le réseau Banque Atlantique.

La compagnie enregistre également une marge technique et un produit net

d'assurance en hausse respectivement de 31% et de 19% par rapport à 2018. Quant au résultat Net, il est en progression de 8%.

En outre, GTA Assurances vie - Togo s'est illustrée par la forte dynamique d'affaires nouvelles toutes branches confondues que ce soit IFC, DECES TOUTES CAUSES ou RETRAITE COMPLEMENTAIRE.

- **GTA Assurances TOGO** améliore sa position et se place dans le trio de tête des compagnies non vie. En 2019, la compagnie gagne 2 places passant du 4^e au 2^e rang du classement des compagnies Non Vie du marché togolais, avec un chiffre d'affaires en progression de 21,3% par rapport à l'exercice précédent.

Malgré le contexte concurrentiel difficile, la compagnie d'assurance a su se créer des opportunités d'affaires directs en concluant des contrats importants notamment dans la branche Santé avec des entreprises et/ou des institutions telles que C.E.E.T, NSCT, ASSEMBLEE NATIONALE TOGOLAISE, ASKY, UNION TOGOLAISE DE BANQUE et PORT AUTONOME DE LOME. Quant aux canaux de distribution, les affaires en courtage connaissent une hausse de 45% avec un TRO de 145% par rapport à 2018.

II.5 CONTRIBUTION DES FILIALES

BANQUE

BANQUE ATLANTIQUE BÉNIN

Dynamique Commerciale Renforcée

Banque Atlantique Bénin a enregistré en 2019 une hausse de 13% des ressources clientèles et consolidé ses réalisations en matière d'emplois clientèle. Banque Atlantique occupe la 5e place en termes de collecte de l'épargne et le 7e rang en ce qui concerne la distribution de crédits avec, respectivement, 7,5% et 7,4% de parts de marché.

En 2019, les activités de Banque Atlantique se sont déroulées dans un contexte d'atonie du commerce général s'expliquant en partie par la fermeture des frontières terrestres avec le Nigéria intervenue au mois d'Août avec un impact direct sur le niveau d'activité de la Banque et ses revenus. Des remboursements anticipés de l'Etat sur les engagements de la banque ont réduit considérablement le niveau des emplois. Le PNB connaît une baisse de 12%.

Au cours de l'exercice écoulé, plusieurs opérations visant la redynamisation de

l'activité commerciale ont été menées, notamment celles portant sur le financement de divers projets d'infrastructures d'Etat et la mise en place de lignes de crédit pour la campagne cotonnière 2019-2020 au profit d'acteurs clés du secteur ainsi que de nombreux autres financements pour accompagner des PME locales.

En 2019, Banque Atlantique Bénin a procédé au lancement de diverses offres de produits et services adaptées aux besoins de la clientèle des Particuliers et Professionnels dont des services digitaux innovants tels que l'Application « Atlantique Mobile » et des offres packagées intégrant plusieurs produits de banque au quotidien (Compte, Monétique, épargne, crédit, digital).

En outre, la banque a organisé un forum sur la garantie « Tous Risques Chantier » afin d'accompagner les PME opérant dans le secteur des BTP.

BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO

Croissance résiliente

En 2019, Banque Atlantique Burkina Faso (BABF) a poursuivi son plan de développement commercial et maintenu sa position sur le marché en matière de ressources et d'emplois, dans un environnement socio-économique perturbé. La résilience de BABF dans ce contexte s'est manifestée par une hausse de 10,2% de son produit net bancaire par rapport à 2018.

Tenant compte de l'évolution des enjeux de la relation client et de l'impact du numérique sur l'usage des offres bancaires, en 2019, la banque a lancé l'application "Atlantique

mobile" en offrant au client un service innovant, performant et intuitif à travers une multitude de fonctionnalités à portée de main depuis un smartphone ou une tablette. La nouvelle version de l'application mise à jour fin 2019 intégrant des fonctionnalités de transfert d'argent vers le GAB et de virement démontre la volonté de Banque Atlantique d'allier proximité physique et offre digitale dans le cadre de la stratégie de développement du Retail banking de BABF.

Les journées Trade organisées à l'endroit des clients Corporate dans deux villes importantes

du pays ont permis à cette catégorie de clientèle de bénéficier de conseils avisés et découvrir l'offre Trade Finance. Les performances de l'offre visent à optimiser et sécuriser leurs opérations dans le cadre de la réalisation des transactions de Commerce Extérieur.

Acteur incontournable du financement de l'économie du pays, BABF a participé à plusieurs financements structurants dont l'accompagnement de l'ONATEL SA pour le renouvellement de la licence d'exploitation des services de télécommunications en mobilisant 40 milliards de FCFA.

Le réseau d'agences de la BABF a connu une évolution avec la mise en place de distributeurs conteneurs au nombre de quatre à Ouagadougou la capitale.

Banque Atlantique a manifesté son engagement citoyen et social à travers le don et l'inauguration de deux forages offerts à la population de Beguedo dans le centre Est du pays également en sponsorisant le marathon Paalga du Grand Ouaga, un évènement sportif majeur du pays.

Afin d'apprécier les impacts environnementaux et sociaux potentiels des projets de financements, Banque Atlantique a procédé à l'évaluation de cinq entreprises (5), améliorant la prise de décisions sur les dossiers de financement des investissements, au-delà des dispositions réglementaires.

BANQUE ATLANTIQUE CÔTE-D'IVOIRE

Solidement installée dans le peloton des banques leaders du marché

Toujours solidement installée dans le peloton des banques leaders du marché ivoirien, Banque Atlantique a affiché la robustesse de son modèle diversifié avec une hausse des principaux indicateurs de performance.

Ainsi, les chiffres enregistrés en 2019 affichent un total bilan de 1 684 milliards de FCFA et un PNB de 72 milliards de FCFA, soit une progression respectivement de 12% et de 2,2% par rapport à l'année précédente.

Engagée dans un modèle de transformation permanente, en équilibre dynamique entre son ADN et la vision impulsée par sa maison-mère, Banque Atlantique a poursuivi l'ajustement de son offre de produits et services aux besoins de chaque catégorie de clientèle à savoir Particuliers, Professionnels, PME/PMI, Grandes Entreprises et Institutionnels.

Considérant la singularité des profils de clients, la banque a révisé sa gamme produits et services, mettant en œuvre un

plan d'inclusion bancaire par le numérique. L'offre digitale construite en 2019 en vue d'optimiser l'expérience client lui confère le positionnement de banque résolument innovante avec une approche centrée client. En témoigne le lancement en janvier de « Atlantique Mobile », une Application dotée de plusieurs innovations majeures, suivie en mars de la solution de paiement Wizall Money proposée aux entreprises.

Banque Atlantique est investie dans la transformation économique du pays via des interventions multiformes notamment, le financement de l'économie et l'accompagnement de projets structurants à fort impact social. Dans le cadre de partenariat Public - Privé (PPP) avec l'Etat de Côte d'Ivoire, la banque a participé activement au financement de projets de développement des infrastructures, en particulier dans le secteur des routes.

En outre, elle a poursuivi sa mobilisation en faveur de la promotion des PME/PMI, l'entreprenariat féminin et l'autonomisation des jeunes.

En Côte d'Ivoire, Banque Atlantique dispose d'un vaste réseau d'agences aux standards

internationaux.

Elle offre aussi à sa clientèle un service de proximité à travers une diversité de canaux dont des centres d'affaires en prise avec les enjeux économiques des entreprises et des services de banque en ligne via ses plateformes digitales.

BANQUE ATLANTIQUE GUINEE BISSAU

Excellentes performances sur l'ensemble des activités

En 2019, Banque Atlantique a réalisé des performances satisfaisantes se traduisant par un résultat net bénéficiaire malgré le contexte socioéconomique particulièrement difficile.

Avec un niveau de crédits distribués en hausse de 9%, BAGB s'est positionnée comme un acteur majeur du marché aussi bien auprès de la clientèle des particuliers, des entreprises que des investisseurs institutionnels participant à d'importantes opérations de financement des ménages, du secteur privé et de l'Etat.

Seulement trois ans après le démarrage de ses activités, la succursale du Groupe, solidement implantée sur le marché Bissau Guinéen conforte la pertinence économique de son modèle.

Ainsi, le portefeuille d'activités diversifié de BAGB et la dynamique commerciale de ses équipes ont permis une forte progression du PNB et du résultat net, respectivement de 30% et 16%.

BANQUE ATLANTIQUE MALI

Positionnement stratégique consolidé

En 2019, Banque Atlantique a réalisé des résultats satisfaisants se traduisant notamment par une hausse de 14% de la collecte de l'épargne et un résultat net bénéficiaire.

Ainsi, la banque a entrepris à l'endroit de l'Etat et ses démembrements, également des autres publics cibles, une série d'initiatives décisives, visant la promotion des investissements, la bancarisation, l'inclusion financière et le développement socioéconomique des populations.

Au cours de l'exercice 2019, Banque Atlantique a initié diverses opérations de financement dans des secteurs clés de l'économie du pays, notamment dans les industries

manufacturières à raison de 62 milliards de FCFA, le commerce de gros et de détail pour 47 milliards de FCFA, le transport et la communication pour 26 milliards de FCFA ou encore l'agriculture à hauteur de 13 milliards de FCFA.

En parallèle, Banque Atlantique a lancé à partir du deuxième trimestre, le produit crédit-bail en accompagnant divers clients dans les secteurs majoritairement de la mine, la santé et le transport pour un encours cumulé de plus de 5 milliards de FCFA.

L'enrichissement continu de ses offres de produits et services et leur adaptation aux besoins de la clientèle (notamment le lancement de nouveaux packages)

permettent à Banque Atlantique de proposer sur son marché, à l'instar des autres filiales du Groupe, des solutions innovantes notamment l'Appli « Atlantique Mobile », une application optimisant l'expérience client.

Banque Atlantique dispose d'un vaste réseau d'agences au Mali et en développement avec la couverture quasi-intégrale du territoire.

BANQUE ATLANTIQUE NIGER

Parmi le Top 5 des banques nigériennes

En 2019, Banque Atlantique Niger (BANE) a consolidé sa 5ème position en ressources et 3ème en emplois avec une part de marché respectivement de 8% et 10%.

La banque se classe ainsi parmi les institutions financières les plus dynamiques du Niger.

Acteur financier de référence au Niger, Banque Atlantique a affiché de bons résultats sur l'ensemble de ses activités.

Elle a poursuivi son engagement aussi bien auprès de la clientèle des Particuliers, des Entreprises que des investisseurs, Institutionnels en participant à d'importantes

opérations de financement.

Ainsi, la banque a accompagné la SONIDEP pour 10 milliards de FCFA et ADOUA pour 3,9 milliards de FCFA. En outre, l'enrichissement soutenu de sa gamme de produits et services notamment à l'endroit de la clientèle des particuliers s'est traduit par le déploiement de nouvelles offres packagées.

Dans une démarche solidaire et citoyenne Banque Atlantique a signé une convention de partenariat avec le Ministère de la Santé Publique en vue de financer la réalisation d'une infrastructure d'accueil et l'acquisition d'équipements pour le compte du Centre de Santé intégré de TAGABATI dans le département de KOLLO.

BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL

Résultats en nette progression

Au terme de l'exercice 2019, le Produit Net Bancaire progresse de 11%, pour s'établir à 17,4 milliards de FCFA contre 15,6 milliards de FCFA en 2018. Une belle performance qui s'est construite autour des différents pôles de développement notamment le CORPORATE, le RETAIL et la TRESORERIE. Grâce à la bonne maîtrise des frais de fonctionnement et la charge du Risque, BASN a dégagé des Résultats solides, qui se traduisent par un Bénéfice Net à 4,7 milliards de FCFA contre 1,5 milliards de FCFA l'année précédente.

La rentabilité des Fonds Propres s'en est ressentie pour se fixer à 15%. Elle permettra

à la filiale de poursuivre son développement tout en exploitant les opportunités de croissance. L'année 2019 a été marquée par plusieurs initiatives notamment la mise en place effective des métiers spécialisés Trade & Cash Management et Factoring ; le lancement de l'offre Diaspora « ASSISTANCE Ô PAYS » en partenariat avec Allianz Sénégal ; le lancement de la carte WORD ELITE dédiée à la clientèle Premium ; le lancement de la nouvelle gamme d'offres packagées qui a conduit à la restructuration du portefeuille des cartes monétiques ; l'enrichissement de l'offre de produits et services avec le lancement de « Atlantique Premium », « Atlantique

Traveler » « Bank to Wallet » et « Atlantique Mobile » ; l'ouverture de l'Agence Premium ALMADIES.

Cet exercice a vu la concrétisation de deals et relations majeures avec SONATEL, Etat du Sénégal, Compagnie Sucrière du

Sénégal Sirmel (Nexans Maroc), Ciments du Sahel, ASECNA, Dakar Diamniadio CITY.

En outre, la banque s'est illustrée par sa participation active sur le marché interbancaire en tant que pourvoyeur de XOF.

BANQUE ATLANTIQUE TOGO

Dynamique de croissance affirmée

L'industrie bancaire nationale a enregistré une croissance de 10% des dépôts clientèle contre une croissance de 47% pour la Banque Atlantique Togo, soit la plus forte croissance du marché sur l'exercice 2019.

Cette hausse des ressources permet à la banque d'améliorer sa part de marché de 1,8 points pour s'établir à 7,3%. Elle améliore sa position d'un rang se plaçant à la 5ème place en termes de dépôts clientèle sur le marché national.

En termes de distribution de crédit à la clientèle, la Banque Atlantique Togo a consolidé sa 4ème place avec une croissance de 32% entre 2018 et 2019 contre 13% de croissance pour le marché national. Sa part de marché s'est améliorée pour s'établir à 9,5% sur le marché national. Les réalisations de la banque ont porté sur le financement de grands projets d'infrastructures, l'accompagnement des Grandes Entreprises et des PME.

En effet, Banque Atlantique Togo a été chef de file du financement de la campagne cotonnière 2019 pour 12 milliards de FCFA avec une participation à hauteur de 7 milliards de FCFA.

Elle a, par ailleurs, réalisé plusieurs opérations dont, l'ouverture pour la CEET (Compagnie Energie Electrique du Togo) d'une Lettre de Crédit (LC) de 4 765 millions de FCFA ; Mise en place en faveur d'Atlantique Télécom Togo (MOOV) d'un Crédit Moyen Terme d'un montant de 6,5 milliards de FCFA pour financer l'avant

dernière tranche de la licence 4G; Ouverture de la Lettre de Crédit de CEET / PRESET 3,5 millions d'Euros ; Entrée en relation avec d'importants acteurs de l'économie nationale.

En conformité avec la nouvelle politique fiscale du pays, Banque Atlantique Togo a intégré le pool des banques collectrices de recettes fiscales et douanières en décembre 2019 et elle fait partie aussi de la liste des banques agréées à recevoir les fonds des projets financés par la Banque Mondiale.

Banque Atlantique Togo a aussi étoffé sa gamme de produits en lançant une nouvelle offre de produits monétiques notamment des cartes de retraits et paiements affiliées à des réseaux de partenaires internationaux. La banque a également déployé des produits et services digitaux tels qu'Atlantique Mobile et Bank To Wallet.

Dans le cadre de ses activités de responsabilité sociale et environnementale, Banque Atlantique Togo a soutenu diverses initiatives dont Wildaf/Feddaf pour une prise en charge chirurgicale de cas de fistule obstétricale; Journée de solidarité Edition 2019 de la communauté Burkinabè; tournoi de golf Open national du Togo; Quarantenaire du centre de formation bancaire; ONG-IJD dans le cadre de la nuit de la décentralisation.

BIA NIGER

Position confirmée sur le podium des grandes banques du pays

En 2019, BIA Niger s'est maintenue sur le podium des 3 premières banques en termes de ressources collectées et dans le top 5 des banques contrôlant 73% du marché bancaire du pays. Les résultats de la banque sont en nette progression avec une production des ressources et emplois, en hausse respectivement de 5% et 14% consolidant son positionnement d'acteur de référence du Niger, fortement engagé auprès des pouvoirs publics et des corporates.

La Banque a accompagné plusieurs initiatives structurantes au niveau national, telles que le financement des secteurs de l'énergie (Gaz et pétrole), de la santé, de l'hôtellerie et de la restauration.

La refonte des process, notamment l'implémentation du SIB Orion et la bascule moné-

tique vers PCA confirment la dynamique de transformation engagée vers l'intégration de BIA aux normes de la BCP et son arri-mage à ABI, la holding du Groupe.

La BIA Niger a soutenu des actions dans le domaine de la santé en faisant don d'infrastructures à l'Hôpital Régional Poudrière de Niamey, composé d'un espace d'accueil et d'un bloc de quatre compartiments de toilettes.

Par ailleurs, la BIA a accompagné les actions des autorités publiques en contribuant au fonds de soutien créé dans le cadre des inondations. Ces actions sociales ont ainsi permis d'améliorer le cadre de vie des populations, renforçant la dimension citoyenne de la Banque.

BANQUE POPULAIRE MAROCO GUINEENNE (BPMG)

Acteur incontournable du marché guinéen avec d'excellentes performances

En 2019, la Banque Populaire Maroco Guinéenne a initié de nouveaux projets et s'est concentrée sur des activités porteuses lui permettant de réaliser d'excellentes performances.

La distribution de crédits aux acteurs des secteurs majeurs tels que le commerce, les mines, les BTP, le transport, les services ainsi qu'aux particuliers, s'est chiffrée à 36 milliards de FCFA.

Quant aux ressources collectées, elles ont atteint 92,9 milliards de FCFA, soit une hausse de 61%, positionnant la BPMG à la 5e place sur un marché porté par 16 établissements financiers. Au terme de l'exercice 2019, le Produit net Bancaire a enregistré une progression de 49% pour

s'établir à 9,8 milliards de FCFA, alors que le Résultat net a connu une croissance de 87% pour atteindre 4,7 milliards de FCFA. La rentabilité des fonds propres est supérieure à 45%. La banque s'illustre ainsi non seulement par une rentabilité mais aussi par une forte implication dans les actions de développement de la Guinée.

Par ailleurs, la Banque Populaire Maroco Guinéenne est entrée, depuis 2018, dans le périmètre d'Atlantic Business International (ABI), la holding de la BCP, acteur de référence dans l'espace UEMOA. Cette entrée dans le périmètre de ABI offre de nouvelles opportunités d'intervention auprès de la clientèle en Guinée.

BANQUE POPULAIRE MAROCO CENTRAFRICAINE (BPMC)

Amorce d'une stratégie commerciale différenciante

En 2019, la Banque Populaire Maroco Centrafricaine (BPMC) a consolidé ses positions sur ses segments de marché historiques et amorcé une stratégie de diversification de sa politique commerciale ciblant le marché des Particuliers et des Institutionnels.

La Banque Populaire Maroco Centrafricaine a réalisé de bonnes performances au titre de l'exercice 2019. Ses ressources globales se sont établies à 33 991 millions contre 28 673 millions de FCFA une année auparavant, soit un additionnel de 5 318 millions de FCFA, et un taux de réalisation de 95%.

Les emplois productifs, quant à eux se sont établis à 25 178 millions contre 27 726

millions de FCFA à fin 2018, soit 80 % de l'objectif annuel. La banque a clôturé donc l'exercice 2019 avec un résultat net de 2 657 millions de FCFA pour un objectif annuel de 2 331 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 114%. La BPMC a participé à des opérations de financement, dont celle de la campagne Hydrocarbure 2019-2020 de la société TOTAL RCA pour un montant de 11 milliards de FCFA, et TRADEX RCA via la participation à un prêt syndiqué à hauteur de 1,5 milliards de FCFA.

En outre, la banque a obtenu l'agrément auprès la BEAC pour le lancement du produit Mobile Money avec l'opérateur de téléphonie TELECEL.

METIERS SPECIALISES

ATLANTIQUE FINANCE

Acteur de référence sur le marché financier régional

Atlantique Finance a maintenu son positionnement en 2019 et demeure un acteur de référence sur le marché financier régional. Cela s'est traduit par de bons résultats en matière de transactions et de valorisation de portefeuille.

En outre, Atlantique Finance a remporté plusieurs mandats de co-arrangeur et de structuration de projets.

Au titre de la valeur des transactions (activité de courtage), la SGI a réalisé un montant total, tous types de transactions confondus, de 6 milliards de FCFA pour l'année 2019. La valorisation du portefeuille d'Atlantique Finance au 31 décembre 2019 était de 748 milliards de FCFA contre 499 milliards de FCFA au 31 décembre 2018.

Au cours de l'année 2019, Atlantique Finance a confirmé sa position d'acteur financier clé du marché financier régional dans le cadre de la structuration et l'arrangement de diverses opérations, dont:

- Etat de Côte d'Ivoire - TPCI 5.75% 2019 2026 A pour 100 milliards de FCFA
- Etat du Niger avec - TPNE 6.5% 2019 2026 A pour 60 milliards de FCFA
- Etat du Mali - TPML 6.5% 2019 2027 pour 100 milliards de FCFA
- Etat de Côte d'Ivoire - TPCI 5.75% 2019 2026

C pour 60 milliards de FCFA,

- Etat du Niger avec - TPNE 6.5% 2019 2026 B pour 40 milliards de FCF
- BEFI 7.4% 2019 2022 de Alios CI pour 4 milliards de FCFA
- Etat de Côte d'Ivoire - TPCI 5.75% 2019 2026 F pour 40 milliards de FCFA,
- Etat de Côte d'Ivoire - TPCI 5.80% 2019 2026 pour 150 milliards de FCFA,
- Etat de Côte d'Ivoire - TPCI 5.75% 2019 2026 G pour 55 milliards de FCFA

Par ailleurs, Atlantique Finance a originé, conseillé et financé en Côte d'Ivoire, plusieurs opérations d'investissement, notamment :

- Structuration du dossier Contractor de 52 milliards de FCFA
- Structuration de 32.5 milliards de FCFA pour le PFO Route Yamoussoukro
- Structuration de 15 milliards de FCFA pour le PFO Ivoire Trade Center
- Structuration de 7 milliards de FCFA pour SCI Diamond - Résidence KAIRA

Globalement, l'année 2019 a été marquée par une présence plus accrue des financements publics dans la quasi-totalité des pays de l'Union particulièrement sur l'Etat de Côte d'Ivoire.

ATLANTIC ASSET MANAGEMENT

Performance du marché et des FCP

Le marché financier régional de l'UMOA enregistre, pour la quatrième année d'affilée (2016 - 2019), une baisse cumulée de 48% de son indice composite au 31 décembre 2019.

Sur toute l'année 2019, la baisse constatée est de 7,55% pour le BRVM Composite.

On note 136,29 milliards de FCFA de transaction sur le marché actions contre un montant de 232,06 milliards de FCFA à fin Décembre 2018, soit une baisse de 41,27%.

Les perspectives en dépit de cette baisse observée depuis 4 ans restent très bonnes dans la mesure où le taux de rendement moyen des actions est de 10,11% au 31 Décembre 2019.

Dans ce contexte, le FCP Atlantique Croissance a enregistré une baisse de sa valeur liquidative de 2,33% au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018.

Le FCP Atlantique Sécurité a réalisé au 26 décembre 2018 une performance de 5,64% par rapport au 31 décembre 2018.

Avec le démarrage effectif de ses 4 nouveaux FCP sur l'année 2019, Atlantic Asset Management offre une gamme de produits FCP au grand public. Désormais, les clients, en fonction de leur profil risque et de leur horizon de placement, s'identifieront plus facilement à l'un de ses FCP.

ASSURANCE

ATLANTIQUE ASSURANCES

Position de challenger confirmée

En 2019, Atlantique Assurances a maintenu son dynamisme avec un chiffre d'affaires en croissance de 16%, portée par les branches Automobile, Santé et Incendie. La compagnie a ainsi conservé sa position de challenger (6e acteur du marché en termes de part de marché sur les 22 compagnies en activité) malgré un contexte de concurrence accrue du fait de l'arrivée régulière de nouveaux acteurs (1 en 2019 et 3 en 2018).

L'activité commerciale a été portée par l'entrée en activité de 24 nouvelles agences et de 21 nouveaux courtiers, permettant à la compagnie de réaliser des résultats en ligne avec ses objectifs. La performance commerciale, combinée à la stratégie de sélection des risques et à la maîtrise des frais généraux a permis d'aboutir à un résultat net bénéficiaire.

Reconnue pour la qualité de ses offres et son engagement auprès des clients, Atlantique Assurances a construit une image de marque robuste, notamment vis-à-vis des courtiers partenaires, du fait de sa gamme de services (incluant des produits d'assurance automobile, d'habitation, de

dommages aux biens et responsabilité civile destinés aux particuliers et aux entreprises) et de sa bonne cadence de règlement des sinistres. Tirant parti de son expérience et de son positionnement, Atlantique Assurances souhaite étendre son empreinte sur le marché en développant de nouvelles offres, notamment l'assurance caution pour laquelle elle a obtenu l'agrément en décembre 2019.

Ce nouveau produit innovant, à l'instar de « ASSIST'AUTO PLUS » et « ASSUR COTON », lancés respectivement fin 2017 et fin 2018 avec plus de 9 330 nouveaux contrats, permettra de cibler une nouvelle clientèle et développer le chiffre d'affaires de la compagnie.

Au niveau des activités RSE, Atlantique Assurances a signé une convention avec l'orphelinat des garçons de Bingerville en vue d'un soutien matériel et financier. Dans le cadre de cette convention, l'orphelinat a bénéficié d'une dotation en médicaments de première nécessité et d'appareils électroménagers.

ATLANTIQUE ASSURANCE VIE

Développement et innovation produit

Atlantique Assurance vie (AAVIE) a poursuivi en 2019 une stratégie de développement qui lui a permis de se maintenir parmi les acteurs clés et porter sa part de marché à 4.5%. Ainsi, AAVIE a clôturé l'année avec un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de FCFA, en progression de 30%.

La Compagnie a pu renforcer les synergies avec la Banque Atlantique par le déploiement

de son outil bancassurance ADA, ce qui lui a permis de booster son activité commerciale.

Aussi, la compagnie a renforcé son offre de produits par la mise sur le marché du produit innovant Epargne Santé Retraite et sa politique commerciale, hissant au top de ses ventes des produits de bancassurance, dont « Atlantique Emprunteur » et « Ma Retraite ».

GTA ASSURANCES VIE

Leadership consolidé

Déjà leader sur le marché de l'assurance vie au Togo, GTA Assurances Vie consolide sa position en 2019 avec 38% de part de marché dans un contexte de concurrence accrue.

GTA Assurances Vie a affiché au terme de l'exercice écoulé, un chiffre d'affaires de 11 790 millions de FCFA, en hausse de 11, 5%; un résultat d'exploitation de 1 373 millions de FCFA, en hausse de 20% par rapport à l'année précédente et un total bilan de 39 580 millions de FCFA (+9%).

Dans l'optique de renforcer sa capacité financière et respecter les obligations réglementaires imposées par le régulateur CIMA, la compagnie a porté son capital social à 3 milliards de FCFA.

GTA ASSURANCES

Dynamique de croissance soutenue

En dépit du contexte économique difficile caractérisé par la régression de l'activité, alors que le chiffre d'affaires du marché était en recul de 7% en 2018, GTA Assurances a enregistré en 2019, un chiffre d'affaires en hausse de 9%.

Ainsi, GTA Assurances a atteint une croissance de 21,3% pour une évolution du marché de 6,77% faisant passer la société au 2ème rang des compagnies d'assurances non vie, avec une part de marché de 21 %.

En accord avec les exigences réglementaires et en vue de renforcer sa capacité financière, GTA Assurances a porté son capital social à 3 milliards de FCFA contre 1 milliard de FCFA une année auparavant.

A travers son engagement social et solidaire à l'endroit des populations les plus démunies du Togo, GTA Assurances Vie a distribué les 2, 3 et 4 octobre 2019 respectivement dans les villes de Masséda, Asrama et Aflao-Gakli des kits scolaires à plus de 2000 enfants scolarisés dans des Ecoles Primaires Publiques et offert aux administrations desdites écoles, du matériel didactique.

La compagnie a révélé sa nouvelle identité visuelle dans le cadre du projet de refonte de l'identité visuelle des filiales subsahariennes du Groupe Banque Centrale Populaire visant une communication homogène et cohérente pour l'ensemble de ses entités.

De même, elle a porté ses ratios prudentiels à un niveau de couverture largement excédentaire.

Au plan des actions RSE, et traduisant les valeurs de Solidarité, de Proximité et de Citoyenneté chères au Groupe BCP, GTA Assurances a offert deux blocs sanitaires flambant neufs à deux écoles primaires publiques de KEVE dans la préfecture de l'Avé afin de contribuer à la résorption des problèmes d'hygiène et d'insalubrité en milieu scolaire.

Forte de ces résultats, la compagnie s'est engagée dans une dynamique de consolidation de son statut de challenger du leader du marché non vie.

WIZALL MONEY

Positionnement différencié

Filiale du Groupe BCP, Wizall Money est un opérateur de Mobile Money qui propose des solutions de paiements s'appuyant sur un porte-monnaie électronique en vue de faciliter la vie de ses clients.

Présent en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso, Wizall Money, génère plus de 4 millions de transactions par an et plus de 200 milliards de XOF de flux annuel en Afrique de l'Ouest.

Wizall Money se distingue par son positionnement B2B2C afin de permettre aux entreprises, aux ONG et aux États de

digitaliser leurs flux de paiement (paiement de salaires, d'aides, de subventions...), mais aussi de procéder à l'encaissement de factures, d'acomptes, de loyers....

Les services de Wizall Money (paiement, dépôt, retrait, recharge...) sont disponibles chez tous les opérateurs télécoms et sur tous types de téléphones.

Sécurisé, simple à utiliser et disponible 24/24 et 7/7, Wizall Money est une solution universelle, entièrement GRATUITE pour ses clients finaux.

III. GESTION GLOBALE DES RISQUES

III.1 DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de gestion des risques en vigueur au sein de la holding du Groupe s'articule autour des 4 axes majeurs à savoir, la gouvernance du risque, l'appétence au risque, la cartographie globale des risques, la culture risque.

La gouvernance de la maîtrise des risques est assurée au travers des organes de gouvernance du Groupe que sont le Conseil d'Administration et ses comités spécialisés ainsi que la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration assure la surveillance de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques au niveau

• L'appétence à la culture du risque

L'appétit pour le risque est le niveau et le type de risque que le Groupe est prêt à assumer dans ses expositions et ses activités pour la réalisation de ses objectifs stratégiques. L'appétit pour le risque est fixé pour chaque filiale du Groupe et par catégorie de risques. Le profil risque sert de base pour déterminer le niveau d'appétit de la filiale pour le risque, en intégrant les données propres à la filiale.

L'appétence au risque est revue annuellement (les indicateurs, les limites et les seuils) et validée par l'organe délibérant de chaque filiale.

La fixation et la déclinaison de l'appétit pour le risque résultent d'un exercice régulier d'identification et d'évaluation de l'ensemble des risques significatifs auxquels le Groupe est exposé à travers notamment

d'ABI en s'appuyant notamment, sur les travaux du Comité des Risques et du Comité d'Audit. Le Comité des Risques est chargé d'examiner la cohérence du cadre interne de suivi des risques et sa conformité avec les lois et réglementations en vigueur.

Dans ce cadre, il assiste le Conseil d'Administration dans la gestion des risques du Groupe en lui remontant tous les écarts constatés sur le fonctionnement et l'organisation de la filière Risques et contrôles et en proposant des ajustements si nécessaires. Le Comité d'audit quant à lui s'assure du bon fonctionnement des dispositifs de contrôle interne en vigueur au sein du Groupe.

la cartographie des risques ; l'évaluation prévisionnelle de la rentabilité et de la solvabilité dans un scénario central et un scénario stressé ; la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein du Groupe, jusqu'au niveau pertinent, prenant en compte le profil de risque / rentabilité des métiers et leurs perspectives de développement.

Chaque fois que les niveaux des indicateurs d'appétence sont au-delà des limites fixées par le Conseil d'Administration d'une entité du Groupe, le Comité des risques émet des recommandations fortes à l'attention de l'organe exécutif afin d'assurer la correction en temps opportun des indicateurs en infraction.

• La cartographie globale des risques

La cartographie globale des risques est un pilier important du dispositif de gestion des risques au sein du Groupe. Elle vise à recenser, évaluer et hiérarchiser l'ensemble des risques de l'institution. Elle est mise à jour au moins une fois par an, avec la participation de toutes les fonctions du groupe.

La cartographie des risques permet de répertorier tous les risques (risques de crédit, risques opérationnels, risques de liquidité, etc.) pouvant avoir des conséquences financières et/ou sur l'image du Groupe. La cartographie des risques est soumise au Comité des risques avant l'approbation du Conseil d'Administration. Chaque fonction du Groupe utilise la cartographie comme un repère pour garantir la bonne prise en charge des risques rattachés à leur activité. Elle permet aussi aux instances de gouvernance d'avoir une vue globale sur l'ensemble des risques notamment les

risques majeurs de l'entité afin d'assurer un pilotage en phase avec l'appétit au risque préalablement défini par le Conseil d'administration. La cartographie des risques est dynamique, et est mise à jour à minima annuellement pour tenir compte de l'évolution des risques. Cette évolution des risques peut être liée à :

- L'évolution des activités (création d'une nouvelle branche d'activité par exemple) : apparition de nouveaux risques ;
- Changements organisationnels ;
- Activités existantes porteurs de nouveaux risques (évolutions réglementaires par exemple) ;
- L'abandon de certaines activités (disparition de certains risques) ;
- La majoration de la criticité de certains risques du fait de nouveaux facteurs ;
- La réalisation du plan d'action et du plan de traitement des risques.

• La culture risque

La diffusion de la culture Risque au niveau du Groupe ABI s'articule autour d'une démarche évolutive et participative avec pour objectifs de renforcer la formation de l'ensemble des collaborateurs dans le domaine du risque. Cette action est conduite concomitamment avec la sensibilisation à tous les niveaux des

collaborateurs sur la saine gestion des risques. La culture risque diffusée au sein du Groupe recommande aux collaborateurs une bonne compréhension des risques, la rationalisation de la prise de risque et la communication rapide et transparente des événements portant sur les risques.

• Principales réalisations 2019

En 2019, la Fonction Risques ABI a mis l'accent sur les exigences du Groupe dans le cadre du déploiement d'un programme de pilotage renforcé des risques. Ce programme a pour principal objectif de renforcer le dispositif de maîtrise des risques et de doter le Groupe de moyens adéquats pour la conduite effective de sa mission notamment, accélérer le rythme d'exécution d'importants projets dans un environnement de contrôle adéquat

; soutenir les ambitions d'expansion du Groupe et son plan de transformation en prenant des risques acceptables ; s'adapter aux défis liés à l'accroissement et la complexité des exigences réglementaires. Ce programme s'articule autour des 3 axes suivants : Gouvernance du Risque ; Dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres ; Risques de crédit.

• Gouvernance du risque

La gouvernance du risque en vigueur dans le Groupe est en phase avec les exigences du régulateur et les meilleurs standards en la matière. En effet, au niveau de l'organe délibérant, les comités des Risques qui constituent un levier stratégique pour assurer la prise en charge des actions et qui mitigent les risques encourus par le Groupe, ont été tenus à des fréquences régulières.

La holding Atlantic Business International coordonne la gestion des risques auxquels ses filiales sont exposées notamment les risques de crédit, opérationnels, de marché et de liquidité et les autres risques tels que les risques juridiques, stratégiques et de réputation.

• Dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres

L'adéquation des fonds propres est coordonnée à l'échelle du Groupe par la fonction Finances et Compatibilité sous la supervision de la fonction Risque et Contrôle. Ses fonctions s'assurent du respect permanent des exigences en matière de fonds propres prudentiels.

Le Groupe s'est doté d'un outil de reporting et de pilotage des ratios prudentiels et d'évaluation du niveau des fonds propres. L'adéquation des fonds propres s'apprécie aussi à travers l'analyse des résultats des exercices de stress-test basés sur des chocs tant sur les risques de crédit que sur le risque opérationnel et de marché.

• Risques de crédit

Le risque de crédit constitue le principal risque auquel est soumis le Groupe. Les activités déployées au cours de l'année 2019 ont permis d'assurer une surveillance rapprochée des facteurs des risques de crédit. La surveillance s'est effectuée autour de deux axes principaux :

• Gestion du risque de crédit à priori

Les lignes opérationnelles assurent la détection du risque de crédit à priori par l'utilisation systématique des outils de notation et des analyses qualitatives complémentaires. Les outils de notation disponibles sont d'une part, NDE pour la notation de la clientèle Corporate » à savoir les Grandes Entreprises, les PME, les TPE et les professionnels. Et d'autre part, SCORING pour la notation de clientèle « Retail » (Particuliers).

• Gestion du risque de crédit à posteriori

L'accent a été mis sur le suivi du portefeuille d'encours de créances. En 2019, le Groupe a renforcé les ressources humaines en charge de la fonction Surveillance des engagements. Ce renforcement a permis d'assurer l'identification précoce et la régularisation des créances présentant des signes avérés de dégradation. La qualité du portefeuille est supervisée principalement par les analyses périodiques des créances en Watch List.

• Risque opérationnel et plan de continuité d'activité - PCA

Le groupe a défini depuis plusieurs années un dispositif de gestion du risque opérationnel qui va au-delà des exigences réglementaires. En 2019, les activités menées s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, tant sur le volet de la gestion de risque opérationnel que sur le volet du plan de continuité d'activité.

Dans le domaine de la gestion du risque opérationnel, cette année a été marquée par les enrichissements suivants :

- L'amélioration du processus de collecte des incidents à travers l'animation permanente du réseau de correspondants risques opérationnels et la fiabilisation des données de la base des incidents ;
- L'appui permanent des métiers par la fonction Risques pour une montée en compétence dans la gestion quotidienne des risques opérationnels.

• Risque de marché

L'optimisation de la gestion de la liquidité est un objectif important au sein du Groupe ABI. Elle s'articule notamment autour des axes suivants :

- La dynamisation de la gestion ALM coordonnée au sein des comités ALM périodiques qui traitent des équilibres entre les Emplois et les Ressources pour prévenir toute crise de liquidité ;
- L'amélioration du système de gestion centralisé des opérations interbancaires

- La conduite de travaux essentiels et projets de gestion de risque opérationnel notamment la mise à jour annuelle de la cartographie des risques et la mise à jour des indicateurs de risques.

En ce qui concerne le plan de continuité d'activité, en 2019, les réalisations ont porté essentiellement sur la finalisation du socle documentaire qui accompagne la formalisation du plan.

De plus, les personnes ressources identifiées pour l'implémentation du PCA en cas de crise ont été formellement nommées et des formations ont été organisées au sein du Groupe sur le sujet de l'opérationnalisation du PCA.

Pour 2020, les enjeux dans la mise en œuvre du PCA porteront principalement sur l'amélioration du dispositif de PCA déjà existant à travers des tests opérationnels de fonctionnement.

et de refinancement entre les filiales du groupe ABI ;

- La supervision accrue de l'exposition au risque de concentration des titres souverains en assurant un niveau de performances financières acceptable;
- La mise en place effective du plan de financement d'urgence qui assure au groupe une meilleure capacité de réaction en cas de survenance de risques de liquidité.

III.2 CONTROLE PERMANENT

• Dispositif de contrôle interne

En conformité avec les textes réglementaires en vigueur régissant le contrôle interne des établissements de crédit au niveau de l'UMOA ainsi que des standards internationaux en la matière, le Groupe s'est doté d'un dispositif de contrôle interne organisé selon le modèle des « trois lignes de défense » réparties entre le contrôle permanent et le contrôle périodique.

La composition du dispositif de Contrôle Permanent se présente comme suit :

- Le contrôle permanent de niveau 1 (première ligne de défense) : il représente l'ensemble des contrôles réalisés par les opérationnels et qui ont pour finalité de garantir au niveau opérationnel, la sécurité, la qualité, la régularité et la validité des transactions.

- Le contrôle permanent de niveau 2 (Deuxième ligne de défense) : il est constitué des contrôles exécutés par les fonctions supports indépendantes des unités opérationnelles

• Les composantes du dispositif de contrôle permanent

Le dispositif de contrôle permanent au sein d'ABI et ses filiales s'appuie sur cinq composantes:

- La mise en place d'un environnement de contrôle adéquat, constituant le cadre et la structure nécessaires à la réalisation des objectifs du système de Contrôle Interne notamment systèmes d'information, procédures, outils et pratiques appropriées;
- La mise en place d'activités de contrôle adéquates dans toutes les fonctions au sein du groupe ABI en vue de garantir la mise en œuvre effective des mesures prises pour atténuer l'ensemble des risques identifiés ;

- La mise en place de canaux d'information et de communication permettant à tout membre du personnel de disposer des informations nécessaires pour effectuer les activités de contrôle qui lui sont assignées (existence de pistes d'audit, couverture des activités importantes par les systèmes d'information, plan de secours et de continuité des activités...);

- La mise en place d'une surveillance permanente des activités de contrôle à différents niveaux pour un examen périodique de son fonctionnement ;

- La prise en compte des corrections des déficiences de contrôle dès leur détection.

• Missions de la fonction contrôle permanent ABI

Les principales missions de la Fonction Contrôle Permanent ABI s'articulent autour des attributions suivantes :

- Veiller à la cohérence, à l'efficacité et à l'exhaustivité du dispositif de contrôle permanent du Groupe au regard du profil des risques opérationnels Groupe ;

- Veiller à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe en matière de contrôle permanent;

- Elaborer, en coordination avec les différentes entités du Groupe, les normes et méthodes de contrôle Groupe à savoir, procédures de contrôle permanent, critères d'échantillonnage, outils méthodologiques et informatiques ;

- Diffuser les méthodologies à appliquer, les normes de contrôles à réaliser et les bonnes pratiques ;

- Procéder à des contrôles permanents niveau 2 sur les périmètres qui lui sont

confiés par l'organe de direction et alerter le management de l'activité contrôlée de tout dysfonctionnement identifié dans le cadre de l'exercice des contrôles ;

- Centraliser le référentiel des contrôles de niveau 1 et 2 ;
- Centraliser et analyser les résultats des contrôles;
- Concevoir les indicateurs de pilotage

• Gouvernance

La gouvernance du dispositif de Contrôle Permanent Groupe s'appuie d'une part sur une organisation et des acteurs définis (1ère et 2e ligne de défense), et d'autre part, sur des comités et commissions qui animent et supervisent le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle au regard de la stratégie et des objectifs définis.

• Principales réalisations 2019

A travers le projet de refonte initié en fin 2018, ABI a poursuivi, en 2019, le déploiement de son dispositif de Contrôle Permanent avec pour objectif de se situer au niveau des plus hauts standards de l'industrie avec un positionnement du contrôle permanent au cœur de la gouvernance du groupe. Au titre des actions réalisées par le contrôle permanent en 2019, nous pouvons citer notamment :

- Le renforcement de l'assistance aux filiales ;
- L'élaboration d'un nouveau référentiel de Contrôle Permanent niveau 1 et niveau 2 aligné à la cartographie des risques des filiales ;
- Le démarrage du chantier d'uniformisation de la méthodologie et des outils de contrôle à travers l'élaboration de nouveaux Templates recentrés autour des indicateurs de risques et les limites d'appétences associées ;
- La définition d'une nouvelle méthodologie de planification des campagnes de contrôle intégrant l'approche par les risques et permettant d'uniformiser les pratiques en

du dispositif et les tableaux de bord de contrôle ;

- Produire, périodiquement, les reportings à destination des comités spécialisés et de la BCP ;
- Animer la Filière Contrôle Permanent, au travers notamment des différents comités et commissions.

A cet effet, la Fonction Contrôle Permanent ABI, rattachée hiérarchiquement et fonctionnellement à la Fonction Risques et Contrôles d'ABI rend compte aux organes de gouvernance ABI à travers les comités spécialisés qui émanent du Conseil d'Administration et les Comités d'animation Interne présidés par l'Organe de Direction.

termes de planification des campagnes annuelles ;

- La coordination et le pilotage de la phase de test d'accès à l'interface de l'application de Contrôle Permanent groupe FRONTCONTROL par l'ensemble des acteurs de la filière contrôles (ABI et filiales) ;
- Le suivi des recommandations relatives à la fonction Contrôle Permanent avec toutes les entités concernées par leur prise en charge (au niveau ABI et filiales) ;
- Le suivi et la coordination des actions d'implémentation des états de contrôle au niveau des filiales en coordination avec les équipes IT ;
- La coordination des actions de suivi et d'analyse du volume des suspens sur les comptes internes en coordination avec le contrôle comptable, le contrôle permanent, l'audit interne et les équipes IT.

IV.3 CONFORMITE

La fonction Conformité ABI s'assure du respect des normes en vigueur applicables aux différentes activités du Groupe (Activités Bancaires, Activités Assurances, Activités des Marchés Financiers et Activités de Monnaie Electronique). En s'appuyant sur les dispositions des textes législatifs encadrant ses activités, notamment la circulaire N° 05-2017/CB/C la Conformité ABI a pour principales Missions :

- Aider l'organe exécutif à identifier et à gérer avec diligence tout risque d'inobservation des obligations législatives et réglementaires encadrant les activités du Groupe ABI ;
- Recenser les normes en vigueur ;
- Identifier, évaluer et gérer, de manière proactive, les différents risques de non-conformité auxquels ABI est exposé, y compris lors du développement de nouveaux produits, pratiques commerciales, activités ou relations clients ;
- Centraliser et analyser toutes les infractions aux normes en vigueur et à la politique de conformité du Groupe ABI ;
- Recommander des mesures correctrices pour remédier aux infractions et

insuffisances relevées et effectuer le suivi de leurs mises en œuvre effective ;

- Évaluer l'adéquation de la politique de conformité, au regard des évolutions enregistrées dans les activités de l'établissement, les normes en vigueur et sur la base des insuffisances relevées ;
- Veiller à une mise en œuvre diligente de la politique de conformité en s'assurant que les règles édictées sont déclinées dans des procédures, des manuels de conformité et des contrôles internes ;
- Assister et conseiller l'organe exécutif sur les questions relatives à la conformité et aux changements dans les normes en vigueur ;
- Sensibiliser et former le personnel sur l'importance de l'appropriation des normes en vigueur et du respect de la politique conformité ;
- Conseiller et assister les filiales de la holding du groupe afin qu'elles puissent accomplir leurs activités dans le respect des normes professionnelles, réglementaires et des engagements du groupe ;
- Contrôler et évaluer l'adéquation et l'efficacité du dispositif de contrôle et de maîtrise des risques de non-conformité.

• Périmètres fonctionnels

La Conformité couvre les périmètres fonctionnels ci-après :

- La Sécurité Financière qui regroupe la connaissance clientèle (KYC), la Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme, le Respect des Sanctions Financières Internationales et des Embargos, la Conformité à la loi fiscale américaine de portée extraterritoriale FATCA ;

- La Conformité Réglementaire qui a en charge de mettre en place et d'animer le dispositif permettant d'assurer la Protection des Intérêts des Clients, la Conformité aux lois sur la Protection des Données, le Respect de l'éthique, de la déontologie et des règles d'Intégrité des Marchés, la Gouvernance des Produits et la vérification du Respect des différentes normes législatives et réglementaires applicables aux activités du Groupe ABI.

• Périmètre réglementaire

Le périmètre réglementaire couvre les exigences réglementaires de la BCEAO et de la Commission Bancaire de l'UMOA, les dispositions du CREPMF, les textes Applicables aux activités d'Assurance notamment ceux du CIMA ainsi que les différents textes législatifs nationaux et internationaux applicables aux différentes activités du Groupe. Le cadre Global de Gestion du Risque de Non-Conformité au sein du Groupe ABI repose sur six piliers :

1. La veille Réglementaire

Coordination du dispositif d'identification des nouveaux textes, de leurs analyses et d'implémentation des exigences dans le périmètre ABI et Filiales

2. La Cartographie des Risques de Non-Conformité,

Coordination du dispositif d'élaboration et de revue de la cartographie des risques de non-conformité, couvrant toutes les activités et tous les processus du Groupe.

3. Le dispositif de Gestion des Risques de non-conformité,

Mise en place des politiques, procédures, outils et guides méthodologiques permettant de couvrir les différents risques de non-conformité en prenant en compte les spécificités propres aux activités du groupe et aux produits et services commercialisés.

4. Le Cadre de Contrôle des Risques de Non-Conformité,

Déploiement du dispositif de maîtrise des risques de Non-Conformité :

- Des contrôles opérationnels intégrés dans les différents processus opérationnels et exécutés par les unités relevant du Premier Niveau ;

- Des contrôles de second niveau réalisés par la Fonction Conformité et les autres fonctions de contrôles en vue de s'assurer de la mise en œuvre effective par les opérationnels du dispositif de maîtrise des risques de non-conformité ;

- Des contrôles périodiques réalisés par la troisième ligne de défense en vue de tester et de donner une assurance sur l'efficacité et la pertinence du dispositif de maîtrise du risque de non-conformité déployé au sein de ABI et ses filiales.

5. La Formation et la Culture,

Développement de cadre de formation et de sensibilisation en vue de diffuser une culture d'éthique et de déontologie à tous les niveaux du groupe et de faciliter l'appropriation des éléments fondamentaux du dispositif de gestion des risques de non-conformité au niveau du Groupe ABI.

6. Le pilotage et la Gouvernance des Risques

Le pilotage des activités de gestion du risque de non-conformité se fait à plusieurs niveaux sous la coordination de la fonction Conformité Groupe

- Pilotage des activités de Conformité Groupe et Filiales par la Fonction Conformité ABI,
- Supervision du dispositif de Conformité par les Organes Exécutifs ABI et Filiales,
- Gouvernance du cadre Global de gestion des risques de non-conformité par les organes délibérants ABI et Filiales, via les différents comités spécialisés.

A ce titre la fonction conformité reporte aux instances ci-après :

- Le Comité des Risques : pour les activités relevant de la gestion du risque de non-conformité ;
- Le Comité d'Audit : pour les activités relevant de l'exécution du contrôle, en tant que fonction de contrôle de la deuxième ligne de défense.

• Principales réalisations 2019

Durant l'année 2019, la Fonction Conformité a mené plusieurs chantiers visant à l'amélioration et au renforcement du dispositif de maîtrise du risque de non-conformité au niveau du Groupe, notamment :

- Poursuite de la mise en place et du déploiement du référentiel documentaire sur les sujets Sécurité Financière ;
- Réorganisation de la Fonction par la création de deux pôles dont un pôle chargé des sujets sécurité financière et le second, chargé de coordonner le dispositif de Conformité Réglementaire ;
- Renforcement et Optimisation des Outils de détection et de Gestion des Risques de Non-Conformité ;
- Renforcement de l'Expertise de la Fonction par la réalisation d'un programme de certification des Compliance Officers ABI et Filiales ;

- Formation et sensibilisation des collaborateurs du Groupe sur les thématiques de Conformité ;
- Enrichissement de la Cartographie des risques LAB/FT par une meilleure couverture des process ;
- Assistance technique et animation des activités de conformité des différentes filiales du Groupe ;
- Poursuite des activités de Conformité à la loi américaine FATCA à savoir l'enregistrement auprès de l'IRS des nouvelles entités, le Reporting et la Certification des Filiales déjà enregistrées, l'accompagnement dans la conduite des actions de remédiation ;
- Lancement d'un projet Groupe de mise en Conformité au RGPD et aux différentes lois nationales sur la Protection des Données à Caractère Personnel ;
- Optimisation des contrôles opérationnel de Conformité sur les process Métiers.

IV. COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, sur :

- l'audit des états financiers annuels consolidés de la société ABI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi, la réglementation bancaire et les autres informations.

1-AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels consolidés de la société Atlantic Business International S.A., comprenant le bilan et le hors-bilan consolidés au 31 décembre 2019, le compte de résultat consolidé, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi que des notes annexes aux états financiers annuels consolidés.

A notre avis, les états financiers annuels consolidés sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des

opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'instruction N° 33-11-2016 relative aux états financiers sous une forme consolidée et émise par la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

1.2. Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N° 01/2017/CM/

OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnelles de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations données aux titres 1.3.1 « Crise sanitaire COVID-19 » et 1.3.5 « Informations relatives à la stabilisation de T24 » des annexes aux comptes consolidés et portant respectivement sur:

- l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19
- la stabilisation du progiciel bancaire Temenos 24 (T24) implémenté auprès de certaines filiales bancaires.

1.4. Responsabilités du Conseil d'Administration et du Comité d'audit

Les états financiers annuels consolidés ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 juin 2020 sur base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la pandémie de la Covid-19.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels consolidés conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA et par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés annuels ne comportant pas d'anomalies

significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels consolidés, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

1.5. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes «ISA» permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies

peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du Commissaire aux Comptes.

2. VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et notre rapport du Commissaire aux Comptes sur ces états financiers annuels consolidés.

Notre opinion sur les états financiers annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration en date du 15 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte

évolutif de la pandémie de la Covid- 19, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels consolidés ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Abidjan, le 11 Août 2020

MAZARS CÔTE D'IVOIRE S.A.



ARMAND FANDOHAN
Expert-Comptable Diplômé Associé

ERNST & YOUNG S.A



EXPOSE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ANNEXE 1 : PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement;

- aux exigences des Normes internationales d'Audit (ISA) et;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'Ethique et de déontologie des experts-comptables de Cote d'Ivoire et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu' éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;

Nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA

et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect

d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspects de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit;

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la

réglementation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinentes pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentes sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci.

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire au si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA :

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée. Notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;

- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;

- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS		MONTANTS NETS	
		31/12/2018	31/12/2019	VAR.	%
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	156 966	237 313	80 347	51%
2	PRETS ET CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	259 833	194 434	- 65 400	-25%
3	PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	1 880 153	2 087 102	206 949	11%
4	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	916 872	1 082 129	165 257	18%
5	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	55 867	48 152	- 7 715	-14%
6	ACTIFS D'IMPÔTS DIFFERES	14 800	13 801	- 999	-7%
7	COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	126 706	135 744	9 037	7%
8	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MEE	34 804	53 221	18 418	53%
9	AUTRES PARTICIPATIONS	2 929	4 741	1 811	62%
10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 255	14 921	- 334	-2%
11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 838	85 434	- 404	0%
12	ECARTS D'ACQUISITION	50 358	29 090	- 21 268	-42%
	TOTAL DE L'ACTIF	3 600 381	3 986 082	385 701	11%

PASSIF

MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS		MONTANTS NETS	
		31/12/2018	31/12/2019	VAR.	%
1	BANQUES CENTRALES, CCP	67 841	58 785	- 9 056	-13%
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	1 076 726	1 039 149	- 37 577	-3%
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 946 084	2 311 919	365 835	19%
4	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	-	-	-	
5	PASSIFS D'IMPÔTS DIFFERE	-	-	-	
6	COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	158 179	177 012	18 833	12%
7	ECARTS D'ACQUISITION	2 515	930	- 1 585	-63%
8	PROVISIONS	37 350	39 140	1 789	5%
9	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	1	1	- 0	-3%
10	CAPITAUX PROPRES	311 685	359 147	47 463	15%
11	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	264 283	304 338	40 055	15%
12	CAPITAL ET PRIMES LIÉES	203 766	223 971	20 205	10%
13	RESERVES CONSOLIDÉES	32 551	42 120	9 569	29%
14	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	27 966	38 247	10 281	37%
15	INTERÊTS MINORITAIRES	47 402	54 810	7 408	16%
	TOTAL DU PASSIF	3 600 381	3 986 082	385 701	11%

HORS BILAN

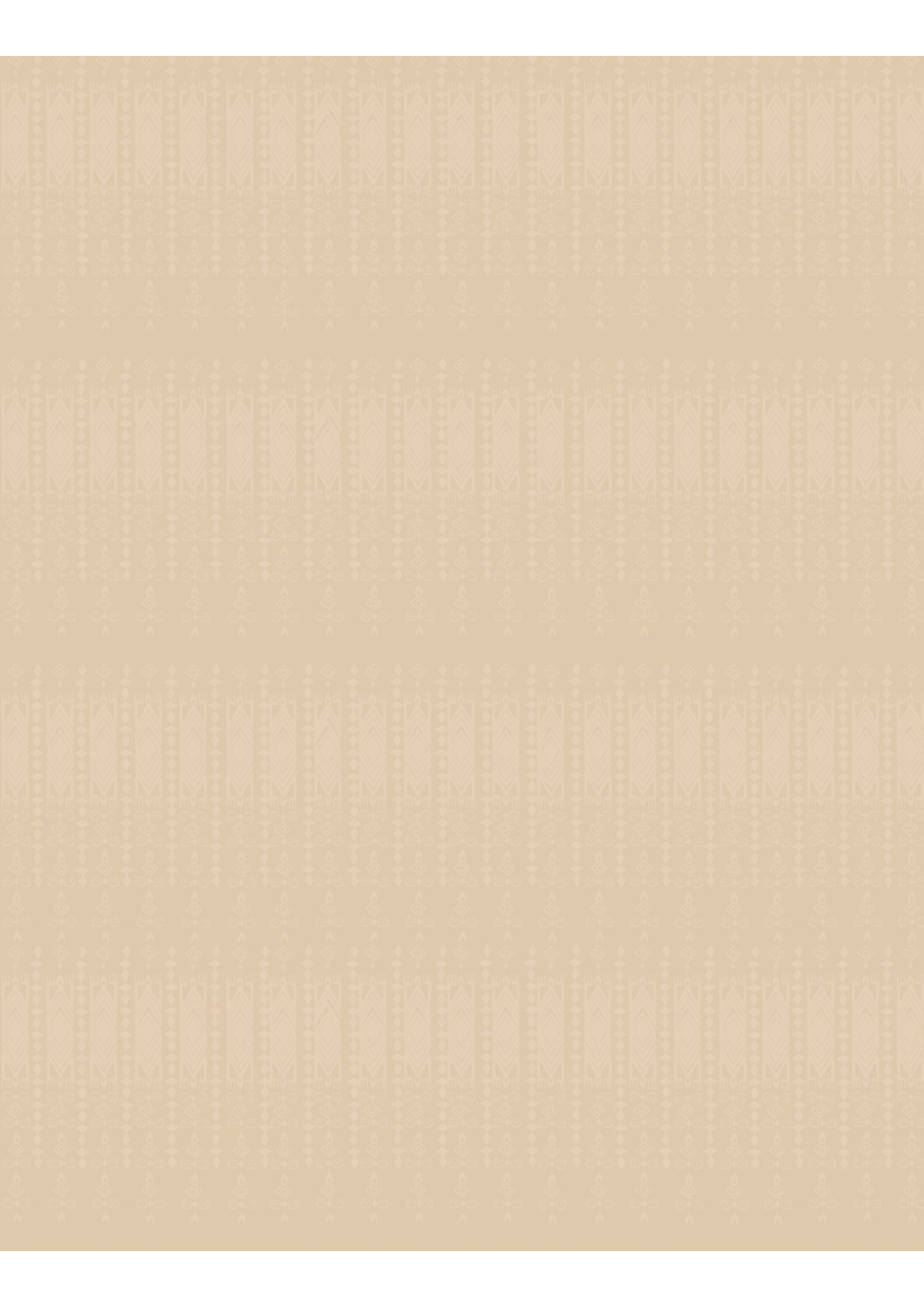
MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2018	1/12/2019
	ENGAGEMENTS DONNES	226 322	398 351
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	66 275	177 562
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	160 046	220 788
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS RECUS	3 695 497	6 573 702
7	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	171 913	-
8	ENGAGEMENT DE GARANTIE	3 523 584	6 573 702
9	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE

MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS		VAR	%
		31/12/2018	31/12/2019		
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	163 587	211 384	47 797	29%
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	- 82 417	- 93 779	- 11 361	14%
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	47 240	45 640	- 1 599	-3%
4	COMMISSIONS (CHARGES)	-6 092	-5 537	555	-9%
5	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	6 821	7 338	517	8%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	32 956	6 725	- 26 231	-80%
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	6 893	13 297	6 404	93%
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	-2 362	-7 780	-5 418	229%
9	PRODUIT NET BANCAIRE	166 627	177 290	10 664	6%
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-	
11	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES	- 93 832	-97 494	-3 662	4%
12	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-17 854	-16 507	1 348	-8%
13	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	54 940	63 289	8 349	15%
14	COÛT DU RISQUE	-1 6 941	-13 905	3 036	-18%
15	RESULTAT D'EXPLOITATION	37 998	49 384	11 386	30%
16	QUOTE - PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	390	1 799	1 409	361%
17	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	853	-1 087	-1 940	-228%
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	39 241	50 096	10 854	28%
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	- 3 450	- 4 784	- 1 335	39%
20	RESULTAT NET	35 792	45 312	9 519	27%
21	INTERÊTS MINORITAIRES	7 827	7 064	- 762	-10%
22	RESULTAT NET PART DU GROUPE	27 966	38 247	10 281	37%



**ATLANTIC
BUSINESS INTERNATIONAL**

